

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-PINS**

Une séance régulière du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins est tenue le 6 juin 2016 à 19 h 30 au lieu habituel des séances, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Lyne Bourque
Siège #3 - Daniel Fortin
Siège #4 - Sonia Quirion
Siège #5 - Richard Bolduc
Siège #6 - Marcel Busque

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Julien Auclair

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Pierre Bégin.
Dominique Lamarre, directrice générale et Hugues Poulin, inspecteur municipal sont aussi présents.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

120-06-2016

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Richard Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant ouvert le point Questions diverses.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

121-06-2016

3.1 - Séance régulière du 2 mai 2016

Copie du procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 2 mai dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Marcel Busque, secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance régulière du 2 mai soit adopté.

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

122-06-2016

4.1 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Sonia Quirion, secondé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des déboursés soumise relative à mai 2016 totalisant 101 482,97 \$ (Folio 350188) et 13 766,63 \$ pour les salaires nets soit acceptée et que lesdits comptes soient payés.

Le paiement de ces comptes sera effectué par les chèques # 9593 à # 9659 inclusivement, par prélèvement bancaire ainsi que par dépôt direct pour les

salaires nets. La secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles pour l'ensemble de ces dépenses.

4.2 - Permis de mai 2016

La directrice générale fait la lecture de la liste des permis de constructions et rénovations, certificats d'autorisations ainsi que les installations septiques émis lors du mois de mai 2016 et remis précédemment aux membres du Conseil qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

4.3 - Suivi mensuel du budget

La secrétaire-trésorière présente le suivi du budget au 31 mai 2016, lequel a été remis précédemment aux membres du Conseil qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

123-06-2016

4.4 - Adoption du budget du camp de jour municipal 2016

ATTENDU que le responsable des loisirs a déposé le budget 2016 pour le camp de jour municipal;

ATTENDU que ce budget prévoit une contribution municipale de 3 162 \$;

ATTENDU que ce budget inclut les dépenses pour l'embauche de deux accompagnatrices ainsi que les revenus de subvention liés à ces embauches, tel que stipulé par la résolution #070-03-2016;

Il est proposé par Lyne Bourque secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le budget du camp de jour 2016 tel que présenté.

5 - CORRESPONDANCE

5.1 - Bordereau des correspondances

Il n'y a aucune correspondance pour le mois de mai 2016.

6 - LÉGISLATION

6.1 - Avis de motion / Règlement # 251-2016 décrétant une dépense et un emprunt aux fins de financement du programme de mise aux normes des installations septiques.

Le conseiller Daniel Fortin donne avis qu'un règlement # 251-2016 décrétant une dépense et un emprunt aux fins de financement du programme de mise aux normes des installations septiques sera adopté lors d'une prochaine séance de ce conseil. Conformément aux dispositions du Code municipal, une dispense de lecture est produite en même temps que le présent avis de motion.

7 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président d'assemblée ouvre la période de questions à 19 h 42. Après une intervention, la période de question est fermée à 19 h 42.

8 - TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

9 - QUESTIONS DIVERSES

124-06-2016

9.1 - Village miniature Baillargeon - nomination au conseil d'administration

ATTENDU que le conseil municipal entend procéder à la nomination de deux élus au sein du conseil d'administration de Village miniature Baillargeon;

ATTENDU que la présente résolution vient modifier la résolution #303-12-2015 concernant les affectations des élus aux différents comités et conseils d'administration pour l'année 2016;

ATTENDU que dorénavant seulement deux sièges sur les cinq sièges constituant le conseil d'administration de Village miniature Baillargeon seront

occupés par des représentants du conseil municipal;
Il est proposé par Lyne Bourque secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Daniel Fortin et Marcel Busque représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration de Village miniature Baillargeon.

125-06-2016

9.2 - Achat de vêtements de travail pour l'inspecteur municipal

ATTENDU que l'inspecteur municipal, M. Hugues Poulin, a procédé à l'achat de vêtements de travail tel qu'entendu lors de la mise en place de l'échelle salariale pour l'inspecteur municipal et de voirie;
ATTENDU que le remboursement pour l'achat de vêtements de travail doit être approuvé par le conseil municipal;
ATTENDU que les vêtements achetés sont les suivants: 1 chandail en coton ouaté avec bandes réfléchissantes, 3 gilets à manche courte avec bandes réfléchissantes, 1 gilet à manche longue avec bandes réfléchissantes et 2 pantalons;
ATTENDU que les vêtements avec bandes réfléchissantes augmentent la sécurité du travailleur en tout temps;

Il est proposé par Richard Bolduc secondé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver l'achat des vêtements de travail auprès de Le spécialiste du Travailleur au coût total de 225,27 \$, incluant les taxes.

126-06-2016

9.3 - Demande de lotissement d'Excavation Notre-Dame inc. - contribution à des fins de parcs

ATTENDU qu'une demande de lotissement, minute 9648 de Francis Carrier, arpenteur-géomètre, a été déposée à la MRC de Beauce-Sartigan;
ATTENDU que selon l'article 5,6 du règlement de lotissement 165-2007, tout propriétaire visé par une opération cadastrale ayant pour résultat la création de 3 lots et plus doit faire l'objet d'une entente de contribution à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels;
ATTENDU que le propriétaire du terrain visé par l'opération cadastrale doit verser une somme à la Municipalité équivalente à 2% de la valeur du terrain à la date de la réception par la municipalité du plan relatif à l'opération cadastrale;

Il est proposé par Richard Bolduc secondé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
QUE soit acceptée la demande de lotissement d'Excavation Notre-Dame inc. conformément à l'article 5,6 du règlement de zonage concernant la contribution à des fins de parcs;
QUE la contribution à des fins de parc soit équivalente à 2% de la valeur du terrain à la date de la réception par la municipalité du plan relatif à l'opération cadastrale.

127-06-2016

9.4 - Achat de la halte routière

ATTENDU les discussions en cours depuis plusieurs mois concernant la vente de la halte routière par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
ATTENDU que le 11 février 2015, le MTMDETQ signifiait à la municipalité de Notre-Dame-des-Pins son intention de disposer de la halte routière, d'une superficie totale de 25 329,40 m², en échange d'un montant correspondant à sa valeur marchande évaluée par celui-ci à 35 000 \$;
ATTENDU qu'une nouvelle évaluation de 20 000 \$ a été transmise à la Municipalité par le MTMDETQ le 4 juin 2015 suite à une rencontre et aux échanges d'informations entre les deux parties;
ATTENDU qu'un rapport d'évaluation du terrain a été produit le 23 septembre 2015 par M. Norbert Legros, évaluateur agréé de la MRC de Beauce-Sartigan définissant la valeur marchande de la halte routière à 11 500 \$;
ATTENDU la réception d'une correspondance de M. Richard Charpentier, directeur régional du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports le 6 mai 2016 acceptant l'établissement de la valeur de la halte routière à 11 500 \$;

Il est proposé par Marcel Busque secondé par Richard Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le montant proposé par le

ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de 11 500 \$ pour l'achat de la halte routière.

128-06-2016

9.5 - Stationnement potentiel pour la piste cyclable au coin de la 30e Rue et du chemin Royal

ATTENDU que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports est prêt à céder une parcelle de 344 m² au coin du chemin Royal et de la 30e Rue afin de permettre à la Municipalité de créer une aire de stationnement pour la piste cyclable;
ATTENDU que la parcelle pouvant être cédée par le MTMDETQ ne suffit pas à l'aménagement règlementaire d'une quantité suffisante de cases de stationnement;
ATTENDU que le conseil souhaite attendre la fin des travaux de construction de la piste cyclable à Beauceville avant de prendre une décision afin de bien évaluer les besoins en stationnement des utilisateurs de la piste cyclable;

Il est proposé par Richard Bolduc secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter la décision de créer une aire de stationnement au coin du chemin Royal et de la 30e Rue pour la piste cyclable.

129-06-2016

9.6 - Modification des tarifs d'inscription aux activités de loisirs pour les non-résidents

ATTENDU que de plus en plus de non-résidents s'inscrivent aux activités de loisirs à Notre-Dame-des-Pins;
ATTENDU qu'il existe une entente avec la municipalité de Saint-Simon-les-Mines pour le remboursement à Notre-Dame-des-Pins d'une partie des coûts du Camp de jour municipal établi au prorata du nombre d'inscriptions;
ATTENDU que les non-résidents provenant d'autres municipalités ne paient aucun montant supplémentaire, c'est donc la municipalité de Notre-Dame-des-Pins qui absorbe la totalité des frais;
ATTENDU que plusieurs villes et municipalités voisines chargent des frais supplémentaires aux non-résidents qui s'inscrivent à des activités de loisirs dont une partie des coûts est défrayée par la Municipalité;

Il est proposé par Lyne Bourque secondé par Richard Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'élaboration d'une politique afin d'établir des frais d'inscription supplémentaires aux activités de loisirs pour les non-résidents.

130-06-2016

9.7 - Heures supplémentaires de l'inspecteur municipal

ATTENDU que l'inspecteur municipal a dû accumuler lors des dernières semaines plusieurs heures de travail;
ATTENDU qu'avec les différentes tâches de l'inspecteur, il ne lui sera pas possible de reprendre plusieurs heures à court terme;

Il est proposé par Richard Bolduc secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement à l'inspecteur municipal de 60 heures travaillées.

131-06-2016

9.8 - Montant d'assurances pour le pont couvert Perrault

ATTENDU que le pont couvert Perrault n'est pas un bien assuré par les assurances de la Municipalité;
ATTENDU que la valeur de reconstruction du pont couvert Perrault est évaluée à 6 652 754 \$ par le ministère des Transports;
ATTENDU que la MMQ propose un coût pour l'assurance des dommages au pont de 4,50 \$ par 1 000 \$ d'assurances avec un déductible de 1 000 \$;
ATTENDU que les coûts d'assurances seraient très élevés pour cette infrastructure;

Il est proposé par Daniel Fortin secondé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas assurer le pont couvert Perrault en dommages.

132-06-2016

9.9 - Achat d'étagères pour la bibliothèque

ATTENDU qu'avec l'affiliation de Saint-Simon-les-Mines, la bibliothèque Le Signet recevra une quantité de livres supplémentaires;
ATTENDU que de nouvelles étagères seront nécessaires afin de recevoir les livres supplémentaires;

Il est proposé par Richard Bolduc secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater les responsables de la bibliothèque afin d'acheter de nouvelles étagères.

133-06-2016

9.10 - Modification aux plans de WSP pour le prolongement de la 36e Rue et 4e Avenue (Excavation Notre-Dame inc.)

ATTENDU qu'Excavation Notre-Dame inc. procède actuellement à des travaux de prolongement de la 4e Avenue et de la 36e Rue en vertu d'une entente signée avec la Municipalité le 8 décembre 2015;
ATTENDU que des plans modifiés par WSP ont été présentés aux membres du conseil municipal afin de modifier l'emplacement des entrées d'eau de la 4e Avenue et de la 36e Rue;
ATTENDU que la modification des plans entraîne le retrait de l'aire de virage prévue au bout de la 36e Rue;
ATTENDU que le nombre d'entrées de service demeure le même;

Il est proposé par Sonia Quirion, secondé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la demande de modification des plans tels que présentés puisqu'une aire de virage doit être présente au bout de la 36e Rue afin de permettre aux camions de déneigement, aux autobus scolaires, aux camions de recyclage et de vidange, etc. de se retourner au bout de cette rue afin de bien desservir les futurs résidents et tel que prescrit au règlement de lotissement.

134-06-2016

9.11 - Embauche d'une adjointe administrative

ATTENDU qu'un processus rigoureux a été mis en place afin de combler le poste d'adjointe administrative à temps partiel;
ATTENDU que de nombreux curriculum vitae ont été reçus suite à la publication de l'offre d'emploi;
ATTENDU qu'une sélection parmi les curriculum vitae reçus a permis de convoquer en entrevue quelques candidatures qui correspondaient aux critères recherchés;
ATTENDU qu'au terme de la procédure, la candidature de Mme Odette Poulin a été retenue;

Il est proposé par Richard Bolduc secondé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
DE procéder à l'embauche de Mme Odette Poulin afin de combler le poste d'adjointe administrative à temps partiel pour la municipalité de Notre-Dame-des-Pins;
QUE l'emploi débutera dans la semaine du 12 juin 2016.

135-06-2016

9.12 - Conditions salariales de Mme Odette Poulin

ATTENDU l'embauche de Mme Odette Poulin à titre d'adjointe administrative à temps partiel pour la municipalité de Notre-Dame-des-Pins;
ATTENDU l'échelle salariale existante pour le poste d'adjointe administrative;
ATTENDU que le nombre d'heures est variable selon les semaines et les besoins mais sera habituellement entre 19 h et 27 h par semaine;
ATTENDU qu'il y aura une période de probation de 3 mois;

Il est proposé par Daniel Fortin secondé par Richard Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Mme Odette Poulin débutera à l'échelon 1 de l'échelle salariale d'adjointe administrative.

136-06-2016

9.13 - Octroi du contrat de préparation et coulée des bordures de béton

ATTENDU que le conseil municipal, par la résolution #103-05-2016, a mandaté la directrice générale pour lancer un appel d'offre public pour réaliser les travaux de préparation et coulée des bordures de béton; ATTENDU qu'à la date et l'heure de clôture de l'appel d'offres sur invitation, quatre entreprises avaient fait parvenir une soumission; ATTENDU que la soumission la plus basse reçue de Jean Leclerc Excavation est conforme;

Il est proposé par Lyne Bourque secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
QUE le conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins octroie le contrat à Jean Leclerc Excavation pour la réalisation des travaux de préparation et coulée des bordures de béton, au prix de 70 832,28 \$, incluant les taxes;
QUE le document d'appel d'offres incluant les addenda fasse partie intégrante du contrat.

137-06-2016

9.14 - Octroi du contrat de fourniture et pose d'enrobé bitumineux

ATTENDU que le conseil municipal, par la résolution #102-05-2016, a mandaté la directrice générale pour lancer un appel d'offre public pour réaliser les travaux de fourniture et pose d'enrobé bitumineux; ATTENDU qu'à la date et l'heure de clôture de l'appel d'offres public, cinq entreprises avaient fait parvenir une soumission; ATTENDU que la soumission la plus basse reçue de Pavage Sartigan Ltée est conforme;

Il est proposé par Marcel Busque secondé par Richard Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
QUE le conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins octroie le contrat à Pavage Sartigan Ltée pour la réalisation des travaux de fourniture et pose d'enrobé bitumineux, au prix de 165 429,48 \$, incluant les taxes;
QUE le document d'appel d'offres incluant les addenda fasse partie intégrante du contrat.

138-06-2016

9.15 - Octroi du mandat de contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de pavage et bordures de rue

ATTENDU que des travaux significatifs de pavage de nouvelles rues et de coulée de bordure de béton seront réalisés dans les prochaines semaines; ATTENDU que différentes analyses de contrôle qualitatif des matériaux doivent être réalisées afin de s'assurer de la qualité des ouvrages; ATTENDU qu'une soumission d'Englobe a été reçue;

Il est proposé par Sonia Quirion secondé par Richard Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat pour le contrôle qualitatif des matériaux pendant les travaux de coulée des bordures de béton et de pavages de nouvelles rues à Englobe aux coûts de 3 823,43 \$ avant les taxes applicables.

139-06-2016

9.16 - Octroi du mandat de surveillance des travaux de pavage et de bordures de rue

ATTENDU que des travaux significatifs de pavage de nouvelles rues et de coulée de bordure de béton seront réalisés en juin; ATTENDU qu'une surveillance partielle de ces travaux par des professionnels est requise; ATTENDU que le département de génie de la MRC de Beauce-Sartigan offre le service de surveillance des travaux;

Il est proposé par Lyne Bourque secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater les professionnels du service de génie de la MRC de Beauce-Sartigan afin d'effectuer la surveillance des travaux de pavage et de bordure de rue.

140-06-2016

9.17 - Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

ATTENDU que des travaux d'amélioration du réseau routier municipal sont nécessaires dans la Municipalité;
ATTENDU que des travaux seront effectivement faits dans la Municipalité;
ATTENDU que des subventions peuvent être obtenues par le Programme d'Aide et d'Amélioration du Réseau Routier Municipal (PAARRM);
ATTENDU que la demande doit être soumise au député provincial de notre circonscription électorale;
ATTENDU que les travaux seront exécutés conformément au programme sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité;

Il est proposé par Richard Bolduc secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité autorise la directrice générale à déposer une demande auprès du député de Beauce-Sud afin d'obtenir une aide financière selon le Programme d'aide et d'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).

141-06-2016

9.18 - Demande de réclamation des propriétaires du 2380, 1re Avenue

ATTENDU qu'une demande de réclamation provenant des propriétaires du 2380, 1re Avenue a été reçue au bureau municipal le 31 mai 2016;
ATTENDU que la demande de réclamation vise des travaux relatifs à une nouvelle construction qui sera implantée sur le haut d'un talus;
ATTENDU qu'en vertu de l'article 8,6 du règlement de zonage, dans le cas d'une pente de 30 % et plus, est interdit toute construction, infrastructure, installation septique, etc. dans le talus et dans une bande équivalente à deux fois sa hauteur, à son sommet et à sa base, à moins qu'un avis géotechnique ne démontre l'absence de danger ou qu'une étude géotechnique ne prescrive les travaux qui permettront d'éliminer le danger que ces travaux peuvent représenter;
ATTENDU que suite à l'émission du permis, un avis géotechnique a été demandé aux propriétaires;
ATTENDU qu'un avis géotechnique a été réalisé recommandant des travaux afin de réduire la pente du talus;
ATTENDU que la Municipalité possède un fossé de drainage d'une partie des eaux de la 1re Avenue situé à la base du talus;
ATTENDU que le fossé de drainage municipal doit être recouvert afin de permettre l'adoucissement de la pente;
ATTENDU que les propriétaires demandent également le remboursement des frais de 2 500 \$ payés pour la réalisation de l'avis géotechnique;

Il est proposé par Lyne Bourque secondé par Richard Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
QU'une conduite "BIG O" de 18 pouces soit installée sur une longueur de 100 pieds afin de conduire les eaux de drainage d'une partie de la 1re Avenue à l'arrière du terrain afin de permettre l'adoucissement du talus des propriétaires du 2380, 1re Avenue;
QUE la conduite installée soit enrobée avec les matériaux requis par l'inspecteur municipal;
QUE les frais pour la réalisation de l'avis technique ne soient pas remboursés puisque cela est une exigence municipale en vertu du règlement de zonage.

142-06-2016

9.19 - Clôture / haie pour parc 36e Rue - soumissions

ATTENDU qu'une haie végétale ou une clôture doit être installée sur une longueur de 90 pieds entre le parc de la 36e Rue et le terrain voisin afin d'établir une délimitation claire entre les deux propriétés;
ATTENDU que le comité de citoyens pour l'aménagement du parc de la 36e Rue recommande l'implantation d'une haie végétale afin d'ajouter de la verdure à ce secteur;
ATTENDU que le voisin aimerait l'installation d'une clôture mais ne désire pas en défrayer une partie des coûts;
ATTENDU que des soumissions ont été reçues pour l'installation d'une haie de cèdre et de quatre types d'arbustes ainsi que pour l'installation d'une clôture;
ATTENDU que M. Bégin aurait des bénévoles pour l'installation d'une haie;

Il est proposé par Lyne Bourque secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de cèdres d'une hauteur d'environ 3 pieds pour la création d'une haie, à un coût maximal de 1260 \$, taxes en sus.

143-06-2016

9.20 - Achat de poubelles à recyclage et déchets pour parc et centre communautaire

ATTENDU que l'achat et l'installation d'une poubelle pour déchets et recyclage au parc de la 36e Rue et sur le terrain du Centre communautaire doit se faire prochainement pour garder les lieux propres;
ATTENDU que quatre entreprises ont fait parvenir des soumissions;

Il est proposé par Daniel Fortin secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE procéder à l'achat d'un panier à rebuts avec couvercle double pour les déchets et le recyclage pour le parc de la 36e Rue auprès de Tessier Récréo-Parc aux coûts de 647 \$, taxes en sus et auxquels s'ajoutent des frais de transport de 90 \$;

DE procéder à l'achat d'une station de recyclage à deux compartiments pour le parc du Centre communautaire auprès de Service sanitaire D.F. aux coûts de 750 \$, taxes en sus pour la Duo-Phonix.

144-06-2016

9.21 - Achat de chandails pour le soccer

ATTENDU que le responsable des loisirs désire acheter des chandails à remettre aux enfants inscrits au soccer;
ATTENDU que deux soumissions ont été reçues pour l'achat de 48 chandails en coton ou dry fit, impression une couleur ou cinq couleurs (logo);
ATTENDU que des enfants pourraient encore s'inscrire au soccer;

Il est proposé par Marcel Busque secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de 60 chandails en coton, impression une couleur, auprès du plus bas soumissionnaire conforme, soit Sport LGL, au coût de 6,50 \$ l'unité, taxes en sus.

145-06-2016

9.22 - Achat de chandail pour les animatrices du camp de jour municipal

ATTENDU que des chandails seront achetés afin de mieux identifier les animatrices du camp de jour municipal auprès des enfants et des parents;
ATTENDU que des soumissions ont été reçues de deux entreprises pour l'achat de 20 gilets (2 par monitrice) en coton ou en dry fit, impression une couleur ou six couleurs (logo);

Il est proposé par Lyne Bourque secondé par Richard Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de 3 chandails en coton, impression 1 couleur au dos, par monitrice auprès du plus bas soumissionnaire conforme, soit Vêtements pulsations aux coûts de 7 \$ l'unité, taxes en sus.

146-06-2016

10 - CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée.

Fermeture à 21 h 13.

Pierre Bégin,
Maire
trésorière

Dominique Lamarre,
Directrice générale et secrétaire-

Je, Pierre Bégin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre
Maire

Bégin,